

Réunion du Conseil d'Administration du 19 mars 2021

1

Visioconférence – début de la réunion à 21h00

Présents

Laure GRANGEON (LG)	Présidente
Raphaël HERTZOG (RH)	Vice-Président
Olivier AUBAILLY (OA)	Trésorier
Valérie BLOND (VB)	Secrétaire Générale
Maryvonne GIRARDIN (MG)	Secrétaire Générale adjointe
Elsa CHAPOT (EC)	Membre du CA
Hélène LACOUR (HL)	Membre du CA
Jean-Brice MONTAGNON (J-BM)	Membre du CA
Marie-Odile PUYPE (M-OP)	Membre du CA

Invités

Salariés

Thomas CHAMPION (TC)	DTR
Catherine PRAT (CP)	DAF

Excusés

Bryan FLORET	Membre du CA
Dominique MONNIER	Membre du CA
Philippe GEORJON	CTN

Absents

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation de l'ordre du jour (1')**
2. **Approbation des PV du CA du 29 janvier 2021 (1')**
3. **Rapport de la présidente (30')**
 - La tutelle du comité 38 : point d'étape
 - Organisation de l'AG
4. **Rapport de la secrétaire générale (30')**
 - AG de la ligue
 - Élections complémentaires ?
 - le livret
5. **Rapport du trésorier (30')**
 - AG de la ligue
 - Bilan 2020
 - Budget prévisionnel- VOTE
 - DGR 2021
 - CO et ANS 2021
6. **Questions diverses (5')**
 - Terre de jeux 2024

2

1- Approbation Ordre du jour

LG propose d'ajouter la réunion fédérale du jour en questions diverses

VOTE : Êtes-vous en accord avec l'ordre du jour proposé en en ajoutant une question diverse ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Ordre du jour adopté à l'unanimité

2- Approbation du PV du CA du 19 janvier 2021

VOTE : Êtes-vous en accord avec le compte rendu du 19 janvier 2021 envoyés quinze jours après le dernier VA ?

Nombre votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Le compte rendu du dernier CA est approuvé à l'unanimité

3- Rapport de la présidente de ligue

- Tutelle du CD38 : point d'étape

Depuis le dernier CA, Raphaël Hertzog a rejoint le groupe de suivi de la tutelle et porte le suivi du groupe isérois pour plus de réactivité, Catherine l'accompagne dans sa tâche. Le groupe isérois se réunit régulièrement, les salariés de clubs du 38 ont été réunis à l'initiative de Julien Lamercherie. Nous restons vigilants toutefois à ce que la pression ne soit pas trop mise sur les bénévoles qui n'ont pas le même rythme.

Côtés salariés, le suivi se poursuit entre Valérie, Laure et Catherine avec les salariés. Une rencontre avec Étienne Gailly a eu lieu pendant les vacances scolaires. L'échange et l'écoute ont semblé lui faire du bien et il est rassurant dans ses positionnements vis-à-vis de ses choix (volonté de sortir chacun par le haut, pas en créant un fiasco financier). Il faut rester prudent toutefois à plus d'un titre : légal et personnel. Etienne est accompagné d'une avocate et rien de nos négociations ne sera divulgué pour les raisons ci-dessus.

RH : Une mise en garde a été adressée au groupe de réflexion isérois vis-à-vis de l'omniprésence des salariés au sein de leurs groupes et de leurs échanges. Bien que les bénévoles aient tenu à nous rassurer sur ce point, la suggestion de changer le règlement intérieur du comité afin de limiter le nombre de salariés dans les instances dirigeantes leur a été adressée. Sinon, les choses suivent leur cours.

OA : Quid de l'Ain, tutelle ?

LG : Nous avons été en contact avec Frédéric Pichard via Valérie. Le choix a été fait d'échanger en direct lors de notre AG afin de voir comment aider cet élu sur son territoire.

VB : La ligue soutient déjà le travail d'Antoine sur certains points dont il n'avait pas une parfaite maîtrise (comptabilité).

- Organisation de l'AG

Distanciel + présentiel, soutien de 4 salariés sur place à Valpré (Écully-Rhône) : pourquoi ? Le présentiel est vraiment très facilitant lors des interventions, c'est aussi le moyen de dynamiser nos échanges d'élus après, c'est le moyen peut-être de se remotiver. Toutefois le choix était de laisser chacun libre face aux risques liés à la pandémie. Il n'y a ni jugement de valeur ni obligation particulière.

Le livret est parti mercredi, en respect des statuts et du RI de la ligue, avez-vous des réactions vis-à-vis de ce dernier ? Il n'a pas été rédigé par les responsables des commissions quand il n'y en a pas, c'est un souci. En même temps, cela porte sur une partie de l'année durant laquelle nous n'étions pas élus (début 2020) et la période depuis notre élection est bien courte (deux mois !).

Pour préparer cette AG, nous avons tenu deux réunions de la commission finances qui porte un budget prévisionnel devant vous volontairement :

- **prudent** (avec la ligne licenciement la plus aléatoire mais avec des répercussions vite très importantes sur les finances) qui est construit sur le nombre actuel de licenciés, pas plus, et

quelques licences estivales. Si 80% des licenciés actuels reviennent, avec quelques nouveaux grâce aux actions de fin de saison, courant d'été, nous devrions être dans le vrai.

- aux choix forts :

-Pas de remboursement de la part ligue sur la licence : compte tenu des sommes possiblement versées, cela nous semble dérisoire.

-Soutien massif vers les comités :

-Maintenance du DGR avec 4000€ de plus en part projet, maintien de l'aide à l'emploi via la part fixe.

-Soutien massif des clubs :

-Maintenance de l'aide aux clubs avenir avec une aide accrue (bien que repensée dans sa répartition)

-Soutien aux clubs et comités dans la reprise : 30 000€ sur les actions de relance dont les affectations budgétaires seront proposées par un groupe de travail qui sera créé lors de l'AG.

-Création d'un fonds d'aide exceptionnelle en cas de déficit budgétaire mettant en danger la survie de structures fédérales de notre territoire suite à la crise de la COVID-19.

Par là-même, le budget est très déficitaire et compensé par les fonds propres de la ligue qui présente un bilan comptable et un rapport de trésorerie 2020 largement bénéficiaires - le premier grâce aux économies réalisées en 2020 et aux aides de l'État, le deuxième grâce à une réversion de 150 000€ de fonds déposés en 2015 sur un compte à terme afin de faire des travaux de rénovations une fois le siège social totalement payé.

RH : Souhait fort d'harmoniser le budget prévisionnel au suivi comptable dans l'avenir.

OA : Ce type de calculs n'est pas choquant, bien des structures (dont certaines de l'État) existent avec différents budgets. Pour les choix forts, il faudra communiquer massivement auprès des comités et des clubs afin que chacun en ait connaissance et conscience.

LG : Pour les budgets différents, la commission finances devra avoir cette réflexion de fond pour l'avenir. Pour les choix, le rapport moral en fait état en ce sens. Par ailleurs un groupe de travail sur une communication participative est en cours de réflexion.

OA : Aurons-nous le quorum ?

VB : Oui, malgré l'absence de délégués de l'Isère (pas le droit car tutelle sans élus du tout), nous devrions, sans compter que nous attendons encore le retour de la Haute-Savoie.

OA : Présence à Valpré de Laure ?

LG : Normalement oui, cas contact aujourd'hui, d'ici samedi prochain les tests auront parlé.

4- Rapport de la secrétaire générale

- Élection complémentaire ?

Pas de candidature connue à ce jour. En avez-vous à nous transmettre ? Si non, sachez que les candidats peuvent toujours se présenter, même à la dernière minute mais les votes devant être à bulletin secret, autant en présentiel nous arrivons toujours à nous organiser, autant là, la personne pourra être cooptée mais pas plus. Donc si vous avez entendu parler de candidature éventuelle, demandez-leur de nous en informer au plus vite.

OA : Il est possible de rentrer dans le CA en cours d'année ?

Oui, bien entendu mais via la cooptation donc la personne participe, aide, travaille, soutient mais n'a pas le droit de vote lors des réunions. L'engagement n'est total qu'après validation du candidat par l'AG.

Côté organisationnel, compte tenu du nombre de délégués, choix a été fait d'utiliser google meet et Florian sera présent pour les aspects techniques, les votes se feront via le chat. Chaque présent devra venir avec son PC.

OA : Le commissaire aux comptes sera présent ?

CP : Non car la ligue n'a pas de commissaire aux comptes mais le comptable qui établit le bilan sera présent comme chaque année.

- *Livret d'AG*

Ce point a été abordé précédemment.

RH : Il aurait fallu les tableaux comptables plus lisibles.

CP : Oui, mais il fallait faire les envois pour respecter les délais statutaires, or la FFBaD a envoyé des factures de 2018 et 2019 que nous avons décidé d'intégrer au bilan 2020. Ce changement de dernière minute nous a pris de cours. Mais comme annoncé aux délégués, le livret plus lisible à toutes les pages va leur être envoyé semaine prochaine.

5- Rapport du trésorier

- *AG de la ligue : Points abordés précédemment*
 - *Bilan 2020*
 - *Prévisionnel 2021*
- *DGR 2021 :*

Tout a été fixé, le montant comme les modalités, les informations sur le fonctionnement ont été envoyées aux comités et nous sommes dans la phase de prise de rendez-vous avec chaque territoire. Nous nous sommes interrogés sur le fait de verser le montant de l'aide sur projets dans son intégralité ou non en cas de dossiers incomplets de la part de certains territoires. Finalement il a été décidé que la somme budgétée sera intégralement utilisée mais pas pour une réversion aux autres comités qui ont rempli tous les critères. La somme sera utilisée pour les aider à finaliser leurs dossiers avant la saison prochaine, entre autres la rédaction d'un projet.

TC : Merci aux membres de la commission développement de mettre leurs dispo dans le document envoyé.

OA : Comment sont prévues les participations aux rencontres ? La présidente peut aussi compter sur les autres membres du CA pour alléger la tâche

LG : C'est la première année de l'olympiade, je tiens à rencontrer tous les territoires. Des membres de la commission développement m'accompagnent aussi dans cette tâche.

CP : Le soutien pourra peut-être être utile pour que la ligue soit plus présente lors des AG des comités par contre.

- *CO 2021 :*

Aucun changement majeur du fait des élections régionales à venir. Le conseil régional semble s'engager vers un maintien de l'enveloppe budgétaire pour cette année. Le dossier est à déposer pour la fin du mois.

6

- *ANS 2021*

Les informations fédérales à retenir :

-3 objectifs : Développement de la pratique

Promotion du sport santé

Développement éthique et citoyen

-Haut Niveau

-Nouveauté pour les années 2021 et 2022 (après ce point aura disparu) : **Plan de relance.**

Afin de ne pas refuser de bons dossiers juste pour des soucis de dates, la période prise en compte ira du 01/01/2021 au 31/06/2022.

Une cellule fédérale va être créée pour garantir le respect déontologique.

On notera que l'ANS va être régionalisée. Chaque ligue devra étudier tous les dossiers et donner les projets d'affectation budgétaire pour son enveloppe auprès de la FFbAD qui décidera au final.

OA : La région AURA est sous-dotée globalement financièrement vis-à-vis de l'ANS.

CP : En effet, c'est la limite de la régionalisation car la FFbAD va garder les enveloppes globalement donc notre région pâtit d'un fonctionnement ancien qu'elle avait vis-à-vis du CNDS.

LG : Ce souci sera transmis au président fédéral.

OA : Y-a-t-il des soutiens à l'emploi ?

CP : Oui, le plan est déjà lancé et les clubs ayant un projet d'emploi ont été informés.

6- Questions diverses

- Réunion fédérale du 19 mars

VB : Cette réunion portée par Yohan PENEL a été mise en place à la dernière minute mais afin de partager au mieux les informations. Il était accompagné dans sa tâche de la secrétaire générale (Aline PILON), de l' élu en charge du DGN (Pascal COUVINEAU), le CTN en charge des territoires (Cyril GOMBROWICZ). Elle a abordé 3 thèmes majeurs :

-Échanges sur la perception de la lettre aux licenciés

Il y a eu une vraie volonté de transparence de la part de l'exécutif fédéral mais les réactions ont été assez violentes voire injurieuses. Cette lettre au lieu de réunir a divisé. Perception des élus auverhônals ?

OA : Le territoire est vraiment en demande de geste vis-à-vis des deux années blanches quasiment donc même si le fond était clair, ça ne passe pas auprès des adhérents.

RH : Bonne lettre mais trop longue.

LG : La FFbAD est victime des réseaux sociaux plus que la lettre elle-même

J-BM : Dans le fond la démarche est très honnête mais les licenciés ne pouvaient pas bien la prendre car elle est négative à 100%.

VB : Il faut faire remonter nos retours aux élus fédéraux qui par ailleurs sont prêts à participer à des réunions, des rencontres afin de soutenir les élus que nous sommes si les adhérents ne perçoivent pas bien les choses, si nous avons besoin d'aide pour expliquer la démarche vis-à-vis de la licence.

LG : Nous mettrons en avant ce qui sera fait demain afin d'expliquer pourquoi ce choix de ne pas rembourser.

HL : Tout à fait d'accord avec les précédents et avec le non-remboursement qui n'est pas la réponse. Pas de retour au sein de mon club.

MG : Pas non plus de retour négatif dans le club mais le lien a été maintenu, les activités autant que faire se peut aussi. Ceci explique sans doute cela.

TC : Cette lettre est une erreur car elle est une justification des choix faits pendant 3 mois.

OA : Il faudra se préparer à donner des réponses à cette grogne lors de notre AG.

CP : Il faut noter que les fédérations qui remboursent se sont endettées via des prêts à taux 0. Ce n'est pas le choix fédéral de crainte de ne pas être en mesure de rembourser par la suite si la reprise est trop lente et difficile.

-l'ANS2021

Ce point a été abordé lors du point de trésorerie.

-l'AG fédérale des 17 et 18 avril 2021

Le budget 2021 est très déficitaire et la FFbAD va puiser dans son fonds de réserve afin de maintenir les dispositifs. Par exemple le DGN sera maintenu via un fonds suite à des versements partiels des sommes collectées dans le passé. Lors de cette AG sera présenté le nouveau DTN puisqu'il y a eu 5 candidats et que les auditions se terminent fin mars. Avec le temps de validation par le ministère, l'AG sera le bon moment.

Le souhait est de rendre les AG fédérales publiques, pour se faire l'accord des délégués va être demandé en amont.

OA : C'est une bonne chose s'il n'y a pas de prise de parole.

RH : C'est dans la logique de ce que cette équipe voulait faire

VB : Par ailleurs la commission communication demande un référent régional. Florian va donc être proposé s'il en est d'accord.

Enfin les reports des compétitions font que les CFJ et CFV auront lieu en même temps. Par ailleurs il manque un candidat pour le championnat élite.

- « Terre de jeux 2024 » (TDJ2024)

MG : Lundi se tenait une réunion du comité d'organisation des jeux de Paris 2024 en synergie avec le conseil régional et le CROS AURA. Nous a été présenté le label « terre de jeux », l'organisation mais aussi les incidences pour AURA. Ce label est orienté vers le monde scolaire et les collectivités. Nous avons donc pu voir quelles structures avaient le label et assister à des présentations d'animations territoriales. Le but n'est pas d'être une base arrière des jeux ou de montrer du haut niveau mais de sensibiliser tous les publics à la pratique sportive et faire en sorte

que la dynamique liée aux Jeux reste et demeure au-delà de 2024. Ce qui était désolant dans cette présentation c'était d'entendre citer bien des sports mais aucunement le badminton. Notre territoire doit se saisir de cette opportunité. Il faut aussi un soutien fédéral pour les sites qui peuvent être des bases arrière.

LG : je dois joindre le président fédéral, je lui en parlerai.

TC : TDJ recouvre deux aspects :

-le HN et son accueil, mais sur lequel nous ne pouvons que peu agir

-enjeux via les communes pour être présents sur leurs évènements. Seuls les clubs peuvent s'en saisir.

MG : Nous devons soutenir les clubs, les inciter, les accompagner pour qu'ils soient aux côtés des autres sports. Le 23 juin est la journée de l'olympisme, voici une belle occasion d'être avec les communes.

LG : Il nous faut un référent sur le sujet et en parler à l'AG. Un groupe de travail sur le sujet doit être créé.

EC : Pour le CREPS de Vichy, a-t-on des contacts pour s'ouvrir les portes de la communauté de communes ? Si non, je vais essayer de mon côté.

TC : Pas de succès côté club.

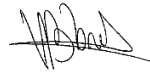
OA : cela prouve l'importance aussi d'être dans le CDOS nous serions en appui, en contact.

Laure Grangeon remercie l'ensemble des participants pour leur présence et donne rendez-vous le 27 mars.

La séance se termine à 23h15



La présidente
Laure GRANGEON



La secrétaire générale
Valérie BLOND